

ASSEMBLEE GENERALE 16/11/2023

RAPPORT FINANCIER

1 - Comptes clos

Compte de Résultat :

Le résultat d'exploitation s'établit à -8 288,614€, conforme aux prévisions puisque nous avons prévu un budget à l'équilibre de 335,51€ sous réserve d'une subvention de 103 500€.

La subvention ayant été de 91 000€, soit plus de 10 000€ de moins, le résultat final est de -4 512,28€ grâce aux placements de notre trésorerie qui ont rapporté 4 024,19€.

Bilan :

Le bilan montre donc une dégradation de notre trésorerie qui se situe à 259 537€ soit moins d'une année de charges sociales.

La provision pour retraite a été rognée pour tenir compte du paiement de la prime retraite d'un de nos salariés en décembre 2022. Il nous reste 15 788€ dans les comptes sachant qu'aucun départ n'est à prévoir avant 2 ans.

Nous avons les dettes sociales habituelles (mois d'août) plus un paiement en retard de notre mutuelle Harmonie mutuelle.

Nous avons également des produits constatés d'avance qui correspondent aux paiements en 2023-2024 effectués entre mai et août 2023.

2 - Budget

Le revenu baisse de près de 10% avec 8 élèves de moins sur St Nom et 4 élèves de moins ailleurs. Cette baisse est consécutive à la baisse de fréquentations de la Danse et à la baisse des tarifs des cours individuels, non compensés par la facturation des cours collectifs de musique.

En parallèle, les charges sociales ont fortement augmenté, compte tenu des évolutions de la convention Eclat. La seule marge de manœuvre est de réduire l'appel aux heures complémentaires et aux personnels extérieurs (jury, ...) ce qui serait nuisible à l'activité du conservatoire.

Les autres charges sont, soient identiques (cotisation Ucem, Assurance, Hexopee, Paie, ... soit en diminution (entretien des instruments, fournitures, ...).

Du fait du changement de prestataire comptable et de la provision du paiement de la dernière facture du précédent cabinet, le coût annuel apparent n'a pas bougé et s'établit à 1 600€.

Nous prévoyons la réalisation du site Web pour un montant de 1 600€ + 150€ d'hébergement annuel et nous absorbons les amortissements des pianos acquis en 2023 avec une durée d'amortissement de 20 ans, ce qui fait diminuer la charge d'amortissement.

Le placement de la trésorerie devrait continuer à générer autour de 4 000€.

En synthèse, les évolutions par rapport à 2022-2023 s'établissent à :

- Charges supplémentaires 11 773,89 €
- Baisse Revenus 15 105,09 €
- Reprise Prov Retraite 17 533,10 €
- Ecart total 44 412,08 € (sachant que nous constatons une perte de de l'exercice de 4 512,28€)

La subvention d'équilibre du budget ressort donc à 140 000€ cette année.